



GESTION DELEGUÉE

Stratégies semi-actives

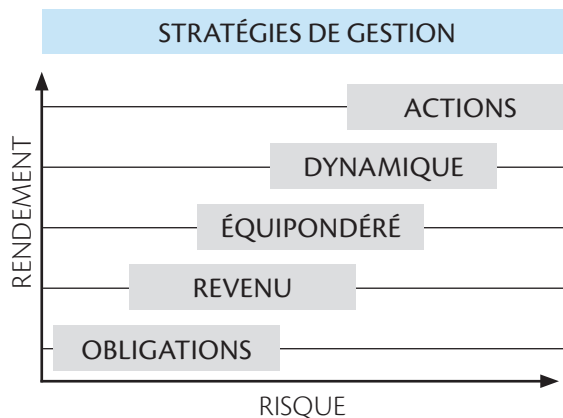
Des critères essentiels

Tolérance au risque, horizon d'investissement et monnaie de référence sont les critères essentiels qui régissent vos décisions d'investissement à long terme. Avec l'appui de votre conseiller BCV, votre profil d'investisseur sera défini, préalablement au choix de la stratégie adaptée à vos besoins.

Quel que soit votre investissement, nous sommes en mesure de vous proposer une stratégie de placement adaptée à vos attentes. Nous vous offrons l'assurance de bénéficier des meilleures compétences ainsi que d'une gestion professionnelle et rigoureuse. Nos stratégies de gestion semi-actives sont déclinées dans deux offres de gestion déléguée: BCV FONDS STRATÉGIQUES et mandat de gestion.

Pour optimiser à terme vos investissements tout en respectant votre profil de risque, nous avons élaboré cinq stratégies de référence, favorisant une large diversification des placements.

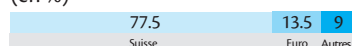
OBLIGATIONS, REVENU, ÉQUIPONDÉRÉ, DYNAMIQUE et ACTIONS: chacune de ces stratégies correspond à un niveau de risque, à des attentes de rendement, à des besoins de liquidités et à un horizon d'investissement différents.



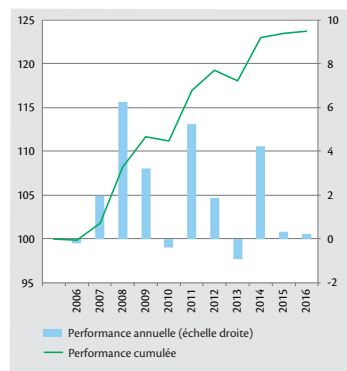
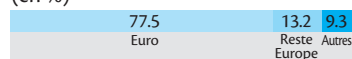
L'établissement de ces cinq stratégies fait appel à une méthodologie rigoureuse en matière d'analyse, de politique de placement et de modalités de gestion. Les portefeuilles de référence, qui maximisent à long terme le couple rendement/risque, sont constitués d'après des études historiques et prospectives étendues. La structure monétaire de chaque modèle a été définie de manière à optimiser le rendement attendu tout en réduisant le risque encouru.

Stratégie OBLIGATIONS

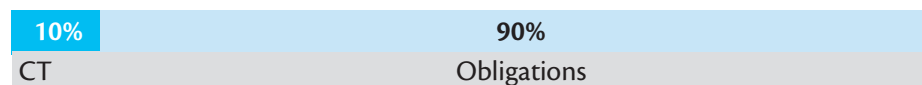
Répartition monétaire mandats CHF (en %)*



Répartition monétaire mandats Euro (en %)*



Allocation des actifs



La stratégie de gestion OBLIGATIONS vise avant tout à générer un revenu régulier.

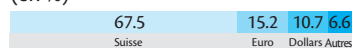
Cette stratégie d'investissement convient aux personnes ayant besoin de revenus ou prévoyant l'utilisation de leur capital dans un avenir proche (3 ans). Elle satisfait les personnes soucieuses d'éviter les importantes fluctuations liées aux marchés boursiers des actions.

Les fonds sont exclusivement investis en obligations et en papiers monétaires. Le but de cette stratégie est la recherche de revenus et la stabilité du capital. Les débiteurs sont choisis avec soin pour la sécurité qu'ils offrent quant au paiement des coupons et au remboursement final.

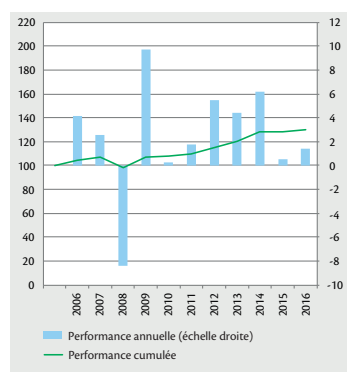
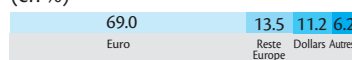
Une part importante est investie dans la monnaie de référence de la stratégie.

Stratégie REVENU

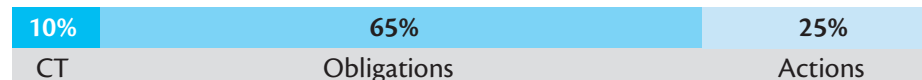
Répartition monétaire mandats CHF (en %)*



Répartition monétaire mandats Euro (en %)*



Allocation des actifs



La stratégie de gestion REVENU a pour objectif prioritaire la recherche d'une relative stabilité et d'une source de revenus.

Cette stratégie convient aux investisseurs axés sur le revenu et désirant préserver à long terme la valeur réelle de leur capital. Un horizon temps de 5 ans au minimum est recommandé.

Le court terme et les obligations, qui représentent la majorité de vos investissements, bénéficient d'une certaine stabilité et procurent un revenu régulier par le produit de leurs intérêts.

La part en actions est destinée à dynamiser à long terme l'appréciation de votre capital. C'est aussi la partie la plus volatile de la stratégie.

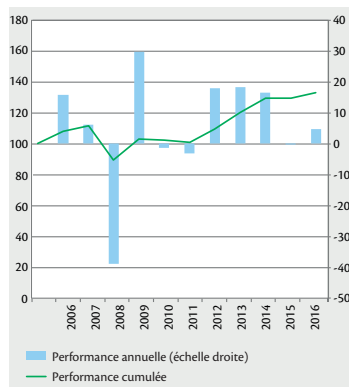
Stratégie ÉQUIPONDÉRÉ

Répartition monétaire mandats CHF (en %)*

52.8	23.3	14.9	9.0
Suisse	Euro	Dollars	Autres

Répartition monétaire mandats Euro (en %)*

62.1	13.6	14.9	9.0
Euro	Reste Europe	Dollars	Autres



Allocation des actifs

10%	45%	45%
CT	Obligations	Actions

La stratégie de gestion ÉQUIPONDÉRÉ établit une relation équilibrée entre la recherche de gains en capitaux et une relative stabilité.

Cette stratégie de gestion vise à réaliser une augmentation du capital à terme tout en cherchant à procurer des revenus complémentaires. La partie en actions étant importante, l'investisseur doit disposer d'un horizon d'investissement de 7 ans au moins.

La part en actions génère, à long terme, au prix de fortes fluctuations, des rendements supérieurs aux obligations et tend à accroître la valeur réelle de votre capital. La partie obligataire bénéficie d'une certaine stabilité et procure un revenu régulier.

Dans la partie obligataire, la stratégie de gestion ÉQUIPONDÉRÉ propose une diversification monétaire et, dans la partie actions, une répartition optimale des investissements, tant sur le plan sectoriel que géographique. À long terme, les avantages d'une bonne diversification internationale sont indéniables.

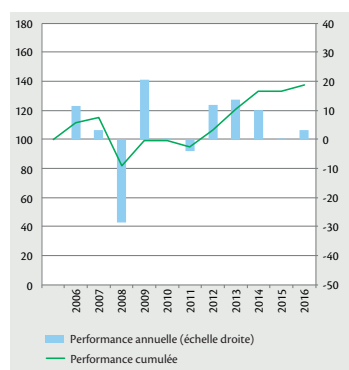
Stratégie DYNAMIQUE

Répartition monétaire mandats CHF (en %)*

45.8	23.2	19.4	11.6
Suisse	Euro	Dollars	Autres

Répartition monétaire mandats Euro (en %)*

54.1	14.5	19.6	11.8
Euro	Reste Europe	Dollars	Autres



Allocation des actifs

5%	30%	65%
CT	Obligations	Actions

La stratégie de gestion DYNAMIQUE vise principalement une appréciation du capital.

Pour ce faire, une partie prépondérante est investie en actions qui, au prix de fortes fluctuations, procurent, sur le long terme, des rendements supérieurs aux autres formes d'investissement. L'investisseur qui choisit le mandat dynamique doit disposer d'un horizon temps supérieur à 10 ans.

Le court terme et les obligations, qui représentent environ un tiers de vos investissements, bénéficient d'une certaine stabilité et permettent d'obtenir un revenu régulier.

La diversification sectorielle et géographique permet de maîtriser les risques spécifiques liés à un secteur d'activité ou à une région. À long terme, la diversification des investissements amène une amélioration du couple rendement/risque.

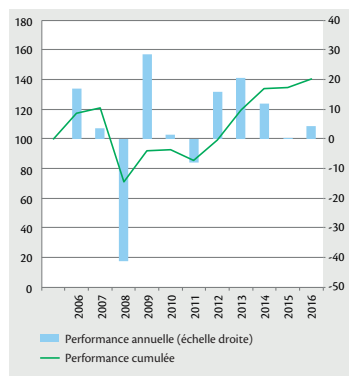
Stratégie ACTIONS

Répartition monétaire mandats CHF (en %)*

38.3	20.7	25.6	15.4
Suisse	Euro	Dollars	Autres

Répartition monétaire mandats Euro (en %)*

43.8	14.8	25.6	15.8
Euro	Reste Europe	Dollars	Autres



* novembre 2017

Allocation des actifs

5%	95%
CT	Actions

Les dossiers gérés selon cette stratégie sont quasi exclusivement investis en actions et cherchent des performances supérieures par le biais d'une prise de risque importante.

Les marchés boursiers des actions connaissent, sur une longue période, une meilleure rentabilité que les autres formes de placement. À court et moyen terme cependant, ils sont soumis à de fortes fluctuations.

La stratégie de gestion ACTIONS est la plus agressive proposée par la BCV. Un horizon temps supérieur à 13 ans est donc indispensable avant de choisir cette catégorie de mandat.

La stratégie propose une large diversification sectorielle, géographique et monétaire. En effet, même si à court terme tel marché ou tel secteur peuvent présenter des performances supérieures aux autres, à long terme, les avantages de la diversification sont incontestables et améliorent la relation entre le rendement espéré et le risque pris.

Contact

Notre équipe de spécialistes est en mesure de vous aider à appréhender de manière globale l'ensemble des éléments complexes, sujets à des adaptations en fonction des modifications légales, contenus dans cette brochure. Pour bénéficier de leurs conseils et d'une information toujours actualisée, n'hésitez pas à prendre contact avec votre conseiller personnel.

www.bcv.ch

Informations importantes

Exclusion de responsabilité. Les indications et opinions présentées dans ce document peuvent être modifiées à tout moment et sans que nous soyons obligés de vous les communiquer. Absence d'offre et de recommandation. Ce document a été élaboré dans un but exclusivement informatif et ne constitue ni un appel d'offre ni une offre d'achat ou de vente, ni une recommandation personnalisée d'investissement. Nous vous proposons de prendre contact avec vos conseillers pour un examen spécifique de votre profil de risques et de vous renseigner sur les risques inhérents, notamment en consultant notre brochure relative aux risques dans le commerce de titres, avant toute opération. Nous attirons en particulier votre attention sur le fait que les performances antérieures ne sauraient être prises comme une garantie d'une évolution actuelle ou future. Intérêts sur certaines valeurs ou auprès de tiers. Il est possible que notre établissement, des sociétés de son groupe et/ou leurs administrateurs, directeurs et employés détiennent ou aient détenu des intérêts ou des positions sur certaines valeurs, qu'ils peuvent acquérir ou vendre en tout temps, ou aient agi ou négocié en qualité de teneur de marché (« market maker »). Ils ont pu et peuvent avoir des relations commerciales avec les émetteurs de certaines valeurs, leur fournir des services de financement d'entreprise (« corporate finance »), de marché des capitaux (« capital market ») ou tout autre service en matière de financement. Restrictions de diffusion. Certaines opérations et/ou la diffusion de ce document peuvent être interdites ou sujettes à des restrictions pour des personnes dépendantes d'autres ordres juridiques que la Suisse (notamment Allemagne, UK, USA et « US persons »). La diffusion de ce document n'est autorisée que dans les limites de la loi applicable. Marques et droits d'auteur. Le logo et la marque BCV sont protégés. Ce document est soumis au droit d'auteur et ne peut être reproduit que moyennant la mention de son auteur, du copyright et de l'intégralité des informations juridiques qu'il contient. Une utilisation de ce document à des fins publiques ou commerciales nécessite une autorisation préalable écrite de la BCV. Téléphones. Les appels téléphoniques qui nous sont adressés peuvent être enregistrés. En utilisant ce moyen de communication, vous acceptez cette procédure.